



Coronavirus – Covid 19

Mise à disposition de masques par l'Administration Communale d'Aiseau-Presles

Afin de lutter contre la propagation du Covid 19, la Cellule nationale de sécurité recommande le port du masque en tissus ou de tout autre procédé similaire (écharpe, bandana,...) lors de vos déplacements quotidiens pouvant entraîner un contact avec d'autres personnes.

Afin de protéger ses citoyens, la Commune d'Aiseau-Presles a développé un plan en trois phases afin de fournir des masques à ses habitants.

- Tout d'abord, elle s'est inscrite dans une commande groupée de masques en tissus normés, en association avec d'autres communes de Charleroi Métropole.

Ces masques arriveront dans les prochaines semaines.

Dès qu'ils seront là, les masques seront attribués à chaque habitant d'Aiseau-Presles. Ils seront distribués via les boîtes aux lettres. Ne vous tracassez pas, on s'occupe de tout.

- En attendant cette distribution, nous avons commandé une première série de masques que vous recevrez par voie postale avant le 20 mai au plus tard.
- Dans l'immédiat, les personnes qui ont besoin d'un masque en tissus peuvent en faire la demande auprès de l'administration communale par courrier, via l'adresse mail [solidaire@aiseau-Presles.be](mailto:solidaire@aiseau-presles.be) ou par téléphone au **071/260.683**.

Ces masques ont été réalisés par des bénévoles inscrits sur notre plateforme solidaire, grâce aux kits de tissus distribués par l'Administration Communale !

Des masques seront distribués par la Commune et par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux enfants et équipes éducatives des écoles de l'entité.

Les professionnels de la santé qui seraient en manque de masques chirurgicaux peuvent toujours se présenter à l'Administration Communale munis de leur carte d'identité et de leur numéro INAMI pour en recevoir.

Nous vous rappelons que le port du masque n'est efficace que s'il vient EN PLUS du respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

Nous tenons enfin à remercier ceux qui œuvrent depuis le début de cette pandémie : les soignant(e)s évidemment, mais aussi les forces de l'ordre, les pompiers et ambulanciers, les technicien(ne)s de surface, les équipes éducatives des écoles, les fonctionnaires, mais aussi les nombreux bénévoles. Ils travaillent sans compter pour le bien de tous et ils ont droit à nos plus vifs remerciements !

Nous sommes persuadés que les citoyens d'Aiseau-Presles sauront une nouvelle fois se montrer solidaires et responsables, afin de traverser au mieux cette crise sanitaire sans précédent.

L'Administration Communale est plus que jamais à vos côtés pour vous soutenir et répondre à vos questions dans cette période difficile. N'hésitez pas à nous contacter. Prenez soin de vous !

Aiseau-Presles solidaire

une plateforme d'entraide pendant la crise

Vous avez besoin d'aide pour faire vos courses, sortir vos poubelles ou vous souhaitez simplement papoter au téléphone avec quelqu'un pendant le confinement? A l'inverse, vous êtes disponible pour rendre un service à une personne qui en a besoin ?

Inscrivez-vous sur notre plateforme d'entraide! Comment?

En vous rendant sur le site :

www.impactdays.co/aiseau-preslessolidaire

Notre commune met à votre disposition une plateforme permettant de recueillir des demandes d'aide des citoyens et de trouver des bénévoles pour leur venir en aide. Le système est on ne peut plus simple. Il suffit de vous inscrire en précisant votre besoin parmi les services offerts ou de vous inscrire en tant que bénévole.

Des questions? Des suggestions?

N'hésitez pas à téléphoner du lundi au vendredi de 9h à 16h au **071/260.683** ou à nous envoyer un mail à solidaire@aiseau-presles.be (en mentionnant vos coordonnées complètes pour que nous puissions vous joindre directement et facilement).

Faites-en part à vos proches et/ou faites-nous part des besoins de vos proches, de votre voisin âgé et/ou isolé !

N'oubliez pas les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres



Se laver très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Gardez vos distances



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Comment entretenir son masque en tissu.

1. **Mettre le masque usagé à la machine** avec une lessive classique sans adoucissant. il est possible de laver d'autres choses en même temps (draps ou serviettes par exemple).
2. **Laver à 60°C** pendant au moins 30 min.
3. **Sécher le masque dans les 2 heures** qui suivent (au sèche-linge, à l'air libre ou au sèche-cheveux)
4. **Le repasser à la vapeur** à une température compatible avec sa composition.
5. **Inspecter le masque avant de le porter** (les lavages successifs peuvent l'user, notamment au niveau des coutures. **Le jeter si il est abîmé**)

A ne pas faire :

Ne pas faire bouillir son masque pour le nettoyer, cela risquerait d'abîmer le tissu.

Ne pas congeler le masque, cela ne suffit pas à détruire l'agent viral.

Ne pas se contenter d'un repassage ou d'un passage au sèche-cheveux, cela ne remplace pas un lavage

Recherche de bénévoles pour coudre des masques

Face à la pénurie temporaire de masques en Belgique et à la difficulté d'approvisionnement, nous lançons un appel aux bonnes volontés sachant coudre.

Nous procédons à la création de masques en tissu. Le matériel de couture nécessaire sera déposé et retiré chez vous par les soins des services communaux.

Disponible et intéressé ? Merci de vous adresser au **071/260. 683** ou sur l'adresse : solidaire@aiseau-presles.be et de laisser vos coordonnées: nom, adresse, numéro de téléphone, si vous disposez d'une machine à coudre.

Ces masques seront utilisés à titre préventif pour la population en général. Veillez, à ce niveau, à continuer à préserver les mesures d'hygiène et de distanciation préconisées depuis plusieurs semaines.

Merci à tous pour votre collaboration et à nos talents couturiers pour leur temps et leur disponibilité.